

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET COMMUNAL M14 MAIRIE D'OULLES

Numéro SIRET : 21380286100012

POSTE COMPTABLE : LE BOURG-D'OISANS

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET BUDGET COMMUNAL M14 MAIRIE D'OULLES

ANNEE 2017

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux catégories d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures			X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X	
D2 - Arrêté et signatures		X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	90 000,00	63 892,36
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		1 885,95
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		24 221,69
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		90 000,00	90 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	364 520,53	373 477,99
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	35 364,39	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		26 406,93
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		399 884,92	399 884,92

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	489 884,92	489 884,92
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	45 020,00		38 168,02	38 168,02	38 168,02
012	Charges de personnel et frais assimilé	16 620,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	16 920,00		17 600,00	17 600,00	17 600,00
Total des dépenses de gestion courante		81 560,00	0,00	70 768,02	70 768,02	70 768,02
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues			5 370,89	5 370,89	5 370,89
Total des dépenses réelles de fonct.		81 560,00	0,00	76 138,91	76 138,91	76 138,91
023	Virement à la section d'investissement (152 120,21		7 902,09	7 902,09	7 902,09
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	5 959,00		5 959,00	5 959,00	5 959,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		158 079,21	0,00	13 861,09	13 861,09	13 861,09
TOTAL		239 639,21	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	90 000,00
--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et vent	5 359,95	1 885,95	5 504,92	5 504,92	7 390,87
73	Impôts et taxes	10 314,00		9 591,00	9 591,00	9 591,00
74	Dotations, subventions et participations	55 189,00		38 996,04	38 996,04	38 996,04
75	Autres produits de gestion courante	9 720,00		9 800,40	9 800,40	9 800,40
Total des recettes de gestion courante		80 582,95	1 885,95	63 892,36	63 892,36	65 778,31
76	Produits financiers	2,57				
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		80 585,52	1 885,95	63 892,36	63 892,36	65 778,31
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		80 585,52	1 885,95	63 892,36	63 892,36	65 778,31

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	24 221,69
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	90 000,00
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	13 861,09
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II		
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES				A3		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	55 290,00	35 364,39	179 574,82	179 574,82	214 939,21
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	123 000,00		184 945,71	184 945,71	184 945,71
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		178 290,00	35 364,39	364 520,53	364 520,53	399 884,92
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		178 290,00	35 364,39	364 520,53	364 520,53	399 884,92
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		178 290,00	35 364,39	364 520,53	364 520,53	399 884,92
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	399 884,92

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)			40 704,51	40 704,51	40 704,51
16	Emprunts et dettes assimilés					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	40 704,51	40 704,51	40 704,51
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)			10 323,58	10 323,58	10 323,58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			308 588,81	308 588,81	308 588,81
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		0,00	0,00	318 912,39	318 912,39	318 912,39
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		0,00	0,00	359 616,90	359 616,90	359 616,90
021	Virement de la section de fonctionnement	152 120,21		7 902,05	7 902,05	7 902,05
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	5 959,00		5 959,00	5 959,00	5 959,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		158 079,21	0,00	13 861,09	13 861,09	13 861,09
TOTAL		158 079,21	0,00	373 477,99	373 477,99	373 477,99
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					+	26 406,93
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	399 884,92

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	13 861,09
--	---	------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	38 168,02		38 168,02
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 000,00		12 000,00
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	17 600,00		17 600,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétaires		5 959,00	5 959,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	5 370,89		5 370,89
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		7 902,09	7 902,09
Dépenses de fonctionnement - Total		76 138,91	13 861,09	90 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	90 000,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	214 939,21		214 939,21
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	184 945,71		184 945,71
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		399 884,92		399 884,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	399 884,92
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	7 390,87		7 390,87
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	9 591,00		9 591,00
74	Dotations, subventions et participations	38 996,04		38 996,04
75	Autres produits de gestion courante	9 800,40		9 800,40
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		65 778,31		65 778,31

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	24 221,69
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	90 000,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 323,58		10 323,58
13	Subventions d'investissement reçues	40 704,51		40 704,51
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		5 959,00	5 959,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		7 902,09	7 902,09
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		51 028,09	13 861,09	64 889,18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	26 406,93
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	308 588,81
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	399 884,92
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	45 020,00	38 168,02	38 168,02
60224	Fournitures administratives	350,00		
605	Achats de matériel, équipements et travaux	1 000,00		
60611	Eau et assainissement	5 500,00	7 918,02	7 918,02
60612	Energie - Electricité	3 500,00	3 500,00	3 500,00
60622	Carburants	200,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00		
60631	Fournitures d'entretien	150,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	800,00	800,00	800,00
6064	Fournitures administratives	1 800,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	600,00	600,00
6132	Locations immobilières	6 000,00		
6135	Locations mobilières	500,00	500,00	500,00
615221	Bâtiments publics	1 500,00	1 500,00	1 500,00
615231	Voiries	1 500,00		
615232	Réseaux		4 500,00	4 500,00
61524	Bois et forêts	500,00		
6156	Maintenance	500,00	3 000,00	3 000,00
6161	Multirisques	4 800,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches		500,00	500,00
6188	Autres frais divers	600,00		
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	220,00	200,00	200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	800,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	1 400,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	800,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	400,00		
6237	Publications	100,00	150,00	150,00
6238	Divers	300,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	450,00	200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	1 500,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00		
6281	Concours divers (cotisations...)	3 500,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00		
63512	Taxes foncières	2 800,00	2 800,00	2 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 620,00	12 000,00	12 000,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement		12 000,00	12 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	20,00		
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	150,00		
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur rémun.	50,00		
6413	Personnel non titulaire	11 000,00		
6451	Cotisations à l'URSSAF	3 800,00		
6453	Cotisations aux caisses de retraite	700,00		
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	900,00		
014	Atténuations de produits	3 000,00	3 000,00	3 000,00
739221	FNGIR		1 500,00	1 500,00
739223	Fonds de péréquation des ress comm et in		1 500,00	1 500,00
73923	Reversements sur FNGIR	1 800,00		
73925	Fonds péréquation des ressources interco	1 200,00		
65	Autres charges de gestion courante	16 920,00	17 600,00	17 600,00
6531	Indemnités	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6533	Cotisations de retraite	600,00	600,00	600,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	800,00	800,00	800,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
65548	Autres contributions		200,00	200,00
6558	Autres contributions obligatoires	20,00	500,00	500,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	500,00	500,00	500,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		81 560,00	70 768,02	70 768,02
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)		5 370,89	5 370,89
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		81 560,00	76 138,91	76 138,91
023	Virement à la section d'investissement	152 120,21	7 902,09	7 902,09
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	5 959,00	5 959,00	5 959,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	5 959,00	5 959,00	5 959,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		158 079,21	13 861,09	13 861,09
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		158 079,21	13 861,09	13 861,09
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		239 639,21	90 000,00	90 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	90 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, domaine et vente	5 359,95	5 504,92	5 504,92
7011	Ventes d'eau	1 600,00	1 350,00	1 350,00
701241	Redevance pour pollution d'origine domest	508,95	657,72	657,72
70128	Autres taxes et redevances d'eau	27,00		
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	50,00		
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	43,00		
7036	Taxes de pâturage et de tourbage	3 130,00	3 130,00	3 130,00
706811	Redevance d'assainissement collectif	1,00	367,20	367,20
73	Impôts et taxes	10 314,00	9 591,00	9 591,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	9 683,00	9 591,00	9 591,00
7388	Autres taxes diverses	631,00		
74	Dotations, subventions et participations	55 189,00	38 996,04	38 996,04
7411	Dotation forfaitaire	14 799,00	12 874,50	12 874,50
74121	Dotation de solidarité rurale	2 119,00	2 469,50	2 469,50
742	Dotations aux élus locaux	2 812,00	2 895,00	2 895,00
7473	Départements	9 311,00		
74832	Attribution du Fonds départemental de taxe	25 373,00	20 757,04	20 757,04
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	75,00		
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	600,00		
7488	Autres attributions et participations	100,00		
75	Autres produits de gestion courante	9 720,00	9 800,40	9 800,40
752	Revenus des immeubles	9 720,00	9 800,40	9 800,40
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		80 582,95	63 892,36	63 892,36
76	Produits financiers (b)	2,57		
761	Produits de participations	2,57		
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		80 585,52	63 892,36	63 892,36

042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		80 585,52	63 892,36	63 892,36
--	--	------------------	------------------	------------------

		+
RESTES A REALISER N-1		1 885,95
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		24 221,69
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		90 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	55 290,00	179 574,82	179 574,82
2111	Terrains nus	40 000,00	31 574,82	31 574,82
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d		37 000,00	37 000,00
2138	Autres constructions	5 000,00	37 000,00	37 000,00
21712	Terrains de vorie	10 290,00	37 000,00	37 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		37 000,00	37 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	123 000,00	184 945,71	184 945,71
2312	Agencements et aménagements de terra		49 945,71	49 945,71
2313	Constructions	98 000,00	45 000,00	45 000,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques		45 000,00	45 000,00
2318	Autres immobilisations corporelles en cour	25 000,00	45 000,00	45 000,00
	Op. Eq. n°161 Achat constructible BOS	40 000,00		
	Op. Eq. n°162 Rénovation du Four à pai	5 000,00		
	Op. Eq. n°163 Rénovation Bâtiment de l	38 000,00		
	Op. Eq. n°164 Rénovation Toiture du Ca	60 000,00		
	Op. Eq. n°165 Rénovation gîte La Cure	25 000,00		
	Op. Eq. n°166 Aménagement du "Vieux"	7 290,00		
	Op. Eq. n°167 Achat chalet buvette	3 000,00		
	Total des dépenses d'équipement	356 580,00	364 520,53	364 520,53
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	356 580,00	364 520,53	364 520,53
040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	356 580,00	364 520,53	364 520,53

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	35 364,39
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	399 884,92

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues		40 704,51	40 704,51
1323	Départements		30 530,00	30 530,00
13251	GFP de rattachement		10 174,51	10 174,51
16	Emprunts et dettes assimilés			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		0,00	40 704,51	40 704,51
10	Dotations, fonds divers et réserves		318 912,39	318 912,39
10222	FCTVA		10 323,58	10 323,58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		308 588,81	308 588,81
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		0,00	318 912,39	318 912,39
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	359 616,90	359 616,90
021	Virement de la section de fonctionnemen	152 120,21	7 902,09	7 902,09
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	5 959,00	5 959,00	5 959,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	5 959,00	5 959,00	5 959,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		158 079,21	13 861,09	13 861,09
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		158 079,21	13 861,09	13 861,09
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		158 079,21	373 477,99	373 477,99

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	26 406,93
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	399 884,92

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Installations de voirie	30

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de communes de l'Oisans			
Autres organismes de regroupement			
Syndicat d'assainissement de l'Oisans			
Syndicat unique de l'Oisans			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2016 (%)
Taxe d'habitation	14 400,000	-8,861 %	29,200 %	0,000 %	4 205,000	-8,864 %
TFPB	9 600,000	5,495 %	38,840 %	0,000 %	3 729,000	5,518 %
TFPNB	1 100,000	0,000 %	110,650 %	0,000 %	1 217,000	0,000 %
CFE	1 600,000	77,778 %	27,520 %	0,000 %	440,000	77,419 %
TOTAL	26 700,000	-0,743 %			9 591,000	-0,229 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 7
Nombre de membres présents: 6
Nombre de suffrages exprimés : 6
VOTES - Pour : 6
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 17/03/2017

Présenté par le Maire ,
A Oulles-en-Oisans, le 27/03/2017
le Maire ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
A Oulles-en-Oisans, le 27/03/2017

Les membres du Conseil Municipal,

Stéphane GIRARD 	Clotilde CORRENOZ 	Maurice NICOLUSSI 
Édouard BOS 	Patrick HUSTACHE 	Marc PARISET 

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le
___/___/___, et de la publication le ___/___/___

A Oulles-en-Oisans, le ___/___/___